

M. l'Orateur: A l'ordre. Cette question semble prêter à controverse.

* * *

LES PÊCHES

L'INTERDICTION DANS L'ATLANTIQUE ET LA LÉGALISATION DANS LA BAIE D'HUDSON DE LA CHASSE À LA BALEINE—L'OPPORTUNITÉ D'UN MORATOIRE INTERNATIONAL

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Pêches. Maintenant que le gouvernement fédéral a légalisé et subventionné la chasse à la baleine à titre d'attraction pour les touristes dans la baie d'Hudson, peut-il nous dire pourquoi il a interdit la chasse à la baleine à des fins commerciales sur la côte atlantique et refusé que la stabilité du volume des prises de baleines et de rorquals, selon la recommandation des scientifiques, soit assurée à Blandford, en Nouvelle-Écosse?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches): Monsieur l'Orateur, la pêche des baleines belugas dans la baie d'Hudson pour l'été prochain est une question actuellement à l'étude.

M. Crouse: Étant donné que les pays qui pratiquent la pêche à la baleine envisagent d'attraper 38,000 baleines cette année tandis que le contingent canadien n'est que de 265 baleines, la Commission internationale de la pêche à la baleine a-t-elle signalé au ministre qu'elle est prête à accepter un moratoire pendant une période de dix ans pour la prise des baleines?

M. Davis: Monsieur l'Orateur, les pays qui pratiquent la pêche à la baleine se sont rencontrés à Londres en juillet dernier et ont émis des critiques à l'égard de la prise des baleines au Canada. C'est en partie à cause des critiques avancées par les baleiniers étrangers que nous avons limité la chasse à la baleine au large de nos côtes.

LA CHASSE À LA BALEINE DANS LA BAIE D'HUDSON

M. Steven E. Paproski (Edmonton Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Pêches. Le ministère de l'Environnement a-t-il réalisé une étude sur les conséquences du programme du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien qui vise à financer l'intérêt des touristes pour la chasse à la baleine dans la baie d'Hudson? Dans le cas contraire, a-t-on l'intention d'entreprendre cette étude et quand sera-t-elle publiée?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches): Au fond, la réponse est non. Je le répète, nous sommes en train d'étudier cette question, à savoir si nous accorderons ou non des permis l'été prochain.

Questions orales

• (1440)

LA MAIN-D'ŒUVRE

PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—L'ANNONCE PAR LE CANDIDAT LIBÉRAL DÉFAIT DE L'APPROBATION DE CERTAINS PROJETS—LA POLITIQUE MINISTÉRIELLE

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Jeudi dernier, à la Chambre, en réponse à une de mes questions il a dit que les fonctionnaires de son ministère n'obéissaient pas à ses directives lorsqu'ils permettaient à d'anciens candidats libéraux d'aviser les postulants de subventions pour initiatives locales que leurs demandes avaient été approuvées avant que le ministère ne les avertisse en bonne et due forme. Si ce n'est pas le cas, j'aimerais demander au ministre quelles directives les fonctionnaires de son ministère suivent si ce ne sont pas les siennes.

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je ne suis même pas certain de la manière dont le candidat battu aux élections a eu les renseignements, mais je suppose que le responsable du projet PIL est en rapport avec lui et qu'il pourra peut-être le dire au député.

M. Nystrom: Comme la chose est arrivée dans plusieurs circonscriptions et qu'on connaît actuellement un grand nombre de ces cas, le ministre pourrait-il faire enquête sur la question et faire rapport à la Chambre?

M. l'Orateur: Le député de Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo.

M. Nystrom: Monsieur l'Orateur . . .

M. l'Orateur: Le député invoque-t-il le Règlement?

M. Nystrom: Je crois comprendre que le ministre désire répondre à ma question. S'il ne l'a pas entendue, je peux la répéter. Comme la chose est arrivée dans plusieurs circonscriptions du pays et qu'on connaît un grand nombre de ces cas, le ministre pourrait-il faire enquête sur la question et faire rapport à la Chambre?

M. Andras: C'est une suggestion intéressante; je vais y penser.

* * *

LES FINANCES

L'ABANDON DE L'IMPÔT SUR LES GAINS EN CAPITAL POUR LES FERMES DE FAMILLE

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, la question que je veux poser au ministre des Finances découle du dernier budget. Vu la confusion qui semble exister en ce qui concerne l'abandon de l'impôt sur les gains en capital s'appliquant aux fermes de famille, le ministre voudrait-il nous dire si la politique du gouvernement permettrait à un agriculteur de transmettre la ferme, à sa mort, à plus d'un membre de sa famille. Par exemple, un agriculteur peut-il, à sa mort, laisser les bâtiments de ferme à un membre de la famille et les terres à un autre?